
Bulletin de l'Union des Physiciens

Association des professeurs de Physique et de Chimie

Éditorial

*L'option de physique et chimie :
le meilleur choix pour les élèves de Première
et Terminale S*

par André DURUPHTY
Président de l'Union des Physiciens

A la rentrée 1993, les élèves de Première S auront le choix entre trois options scientifiques : Physique-Chimie, Mathématiques et Sciences de la Vie et de la Terre. Dans les mois qui viennent, nous avons une double mission :

- obtenir, dans chaque lycée, les moyens permettant d'ouvrir le plus grand nombre d'options en Physique et Chimie,
- convaincre les élèves de Seconde qui se destinent à la Première S que la Physique et la Chimie constituent pour eux le meilleur choix d'option.

C'est par l'intermédiaire de la dotation globale horaire (D.G.H) que les établissements obtiennent du Rectorat les moyens qui leur permettront d'ouvrir, à la rentrée 1993, les options. Comme son nom l'indique, cette dotation est globale, et même si, à cette époque de l'année, elle est déjà

fixée, toute répartition des moyens horaires pour les options est encore possible. L'action des professeurs de Sciences Physiques pour que, dans tous les lycées, plusieurs classes de Première S proposent l'option Physique-Chimie est déterminante. C'est à nous de convaincre l'Administration, les Parents et les Élèves de l'importance de cette option. Dans un certain nombre d'établissements une répartition équitable entre les trois matières semble prévue, dans d'autres au contraire, l'Administration semble s'opposer à l'ouverture des options de sciences expérimentales. Dans ce dernier cas il est urgent de rencontrer les Associations de Parents d'Élèves afin d'avoir leur soutien pour obtenir une évolution de l'Administration.

Avec quels arguments plaider ?

Rappelons tout d'abord les propos du Directeur des Lycées (voir dans ce Bulletin le texte de sa Communication) :

«les programmes des matières dominantes donnent à eux seuls les éléments nécessaires pour accéder et suivre avec succès dans toutes les séries d'enseignement supérieur, y compris les plus sélectives comme les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles».

Aucune des trois options n'apparaît donc comme plus particulièrement recommandée pour entrer en Classe de Mathématiques Supérieures. Il dépendra donc des Professeurs de Physique-Chimie enseignant en Classes Préparatoires de s'assurer qu'il en soit ainsi. Des contacts seront pris en ce sens par l'Union des Physiciens avec leur Association (l'Union des Professeurs de Spéciales).

L'enseignement d'option n'est pas un enseignement d'approfondissement mais un enseignement d'ouverture. Pendant ces deux heures hebdomadaires l'élève aborde différemment et à partir d'autres thèmes l'une des trois disciplines scientifiques.

Les programmes de Physique et Chimie ont été conçus pour développer la démarche expérimentale aussi bien par leurs contenus que par leurs conditions d'enseignement en groupes à effectifs réduits.

L'option permettra aux élèves de se familiariser d'avantage avec la Physique et la Chimie pratiques et concrètes ; il n'en seront que plus éclairés sur la réalité des études scientifiques post-baccalauréat. La plupart des autres matières de la voie S ont des enseignements très théoriques, pouvoir manipuler 3 h 30 par semaine, assurera aux élèves une formation plus équilibrée.

L'option du premier groupe sera prise en compte au baccalauréat (coefficient 2) : l'élève de Terminale ne doit pas considérer cela comme une menace ou une crainte mais au contraire comme un encouragement à

s'engager dans une option où son travail, ses efforts, ses progrès seront effectivement évalués.

Comme l'indique le Directeur, une évolution importante va être apportée au baccalauréat :

«évaluer suivant des modalités qu'il faudra étudier avec le plus grand soin, les pratiques expérimentales».

Les élèves qui suivront l'option Physique - Chimie auront non seulement la possibilité d'élargir leur culture scientifique mais aussi d'acquérir des compétences expérimentales et un savoir-faire qu'ils pourront réinvestir dans leur enseignement de tronc commun.

Que faire pour réussir ?

Il est urgent de connaître les projets de votre Administration, voire de votre Recteur, dans le domaine des options. Dans l'hypothèse où notre discipline n'aurait pas la place qu'elle mérite il est urgent de contacter les Associations de Parents d'Élèves pour obtenir leur soutien et engager avec elles les démarches nécessaires.

Une fois les options de Physique-Chimie programmées il sera très important de s'assurer que l'information des élèves à leur propos soit faite objectivement. Nul autre que le professeur de Sciences Physiques de Seconde n'est mieux placé pour cela. Une réunion de l'ensemble des professeurs de Sciences Physiques de tous niveaux (y compris ceux de BTS et de CPGE) serait souhaitable pour élaborer l'argumentaire et harmoniser les présentations. La relecture des programmes (publiés au B.O. spécial envoyé dans tous les établissements) permettra d'illustrer de façon concrète et précise le type d'enseignement proposé et la nature des thèmes traités.

Il apparaît aussi souhaitable de rencontrer les Conseillers d'Orientation pour s'assurer de la qualité de leur information en la matière.

N'hésitez pas à tenir au courant votre Inspecteur Pédagogique Régional de vos démarches et à solliciter son aide pour qu'elles aboutissent.

La mise en place de très nombreuses options de Physique et Chimie doit, à terme, contribuer à favoriser l'orientation des élèves vers des études supérieures de Physique et de Chimie. On peut alors penser que nombreux seront les élèves qui auront tellement pris goût à ces deux disciplines qu'ils souhaiteront à leur tour les enseigner...